



Ville de  
Saint-Yrieix

N° de feuillet

**DEC/SG/2026/4490**

Paraphe

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE  
COMMUNE DE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE**

**DÉCISION**

Prise en application de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

**Objet :** Rénovation de deux logements communaux – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne dans le cadre des contrats territoriaux départementaux.

**Le Maire de Saint-Yrieix-la-Perche,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°28/2026 en date du 22 mars 2026 prise pour l'application de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que sur le fondement du 26° de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut être chargé de demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subvention,

Considérant le projet de rénovation de deux logements communaux situés 5 impasse de la Seynie et 11 place Attane établi par la commune de Saint-Yrieix-la-Perche,

Considérant que cette opération est éligible au titre de la programmation 2026 des Contrats Territoriaux Départementaux (CTD),

**DÉCIDE :**

**Article 1 :** d'autoriser le dépôt d'une demande de subvention au titre des aides à l'investissement des collectivités et de solliciter auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, l'attribution d'une subvention la plus élevée possible dans le cadre des Contrats Territoriaux Départementaux.

**Article 2** : d'approuver le plan de financement, dont la dépense est estimée à **558 625,00 € H.T.**

Dépenses	Montant H.T.	Recettes Prévisionnelles	Notifiée	Taux sollicité	Montant
<b>Logement 11 place Attane</b>	<b>199 375,00 €</b>	Conseil départemental de la Haute-Vienne	Non	18,91%	105 636,00 €
Travaux de réhabilitation et rénovation énergétique	150 000,00 €	Etat – Fonds verts	Oui	25,29%	141 250,00 €
Provisions pour aléas et révisions de prix (10%)	15 000,00 €	Etat - DETR	Oui	35,80%	200 000,00 €
Maitrise d'œuvre	22 950,00 €				
Provision pour révisions de prix sur MO (5%)	1 150,00 €				
Mission contrôle technique	3 360,00 €				
Mission SPS	2 180,00 €				
Etude de sol	2 655,00 €				
Diagnostic amiante	580,00 €				
Frais d'appel d'offre	1 500,00 €				
<b>Logement 5 impasse de la Seynie</b>	<b>359 250,00 €</b>				
Travaux de réhabilitation et rénovation énergétique	290 000,00 €				
Provisions pour aléas et révisions de prix (10%)	29 000,00 €				
Maitrise d'œuvre	27 550,00 €				
Provision pour révisions de prix sur MO (5%)	1 380,00 €				
Mission contrôle technique	3 580,00 €				
Mission SPS	2 780,00 €				
Etude de sol	2 655,00 €				
Diagnostic amiante	805,00 €	Autofinancement		20,00%	111 739,00 €
Frais d'appel d'offre	1 500,00 €				
<b>Total</b>	<b>558 625,00 €</b>	<b>Total</b>		<b>100,00%</b>	<b>558 625,00 €</b>

**Article 3** : la publication de la présente décision sera effectuée sous forme électronique par mise en ligne sur le site internet de la ville de Saint-Yrieix-la-Perche.

**Article 4** : la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité :

- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Limoges (*le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*).

**Article 5** : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la commune. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne.

*Conformément aux textes visés ci-dessus, il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal*

À Saint-Yrieix, le 19 mai 2026



**Laurent GORYL**  
**Maire**

Rendu exécutoire en vertu de l'article L2131-1 du CGCT

Notifié le : 20/05/2026

Contrôle de légalité :

Envoyé en préfecture le 20/05/2026

Reçu en préfecture le 20/05/2026

Publié le 20/05/2026

ID : 087-218718708-20260519-L202607104490-AI

Publication par mise en ligne sur le site [saint-yrieix.fr](http://saint-yrieix.fr) le : 20/05/2026